



Communicantes

BULLETIN DE LIAISON DE LA FRATERNITE SACERDOTALE SAINT-PIERRE - ARCHIDIOCÈSE DE LYON



EDITORIAL par l'abbé Benoît de Giacconi

Retrouver la Présence de Dieu

Bien chers fidèles et amis,

Avec la rentrée coïncide un certain retour au monde, à son bruit, son agitation, et sa terrible machine publicitaire : il faut s'en détacher en esprit ! Un slogan pour une eau minérale disait néanmoins : « *l'eau que vous buvez est aussi importante que l'air que vous respirez* ». Sans vouloir faire la promotion d'une marque dont nous avons oublié jusqu'au nom, cette phrase peut aisément être transposée à l'ordre spirituel de notre vie. L'eau vivifiante que nous buvons – source de jeunesse (spirituelle) pour notre âme – provient d'une source intarissable : le côté percé du Christ, signe de sa débordante Charité. Cette eau, sans laquelle il n'est de vie surnaturelle possible, nous la recevons dans les Sacraments.

Mais il convient de remarquer que là ne s'arrête pas la vérité de ce message publicitaire. Car l'air que notre âme respire est au moins aussi important pour sa vitalité. Quelle est donc cette atmosphère en laquelle il convient de passer nos journées ? Il s'agit rien moins que la Présence de Dieu. Et nous le savons, le bon Dieu est présent partout, en toutes créature (quoique distinct de sa création). Ainsi, tout ce qui existe, n'a



d'existence actuelle que par la continuation de l'acte créateur : « *en Lui, nous avons la vie, le mouvement et l'être* ». Il nous faut ainsi réapprendre à voir en tout la présence profonde, immense, et pourtant insensible du Créateur.

Qui plus est, le bon Dieu est présent encore davantage dans les âmes en état de grâce. Nous sommes les Temples véritables de Toute la Trinité ! La Trinité est là, vivante et agissante en chaque âme

habitée par la grâce. Il nous faut penser souvent au cours de nos journées à cette vérité qui est la plus fondamentale de toute la spiritualité chrétienne. Ainsi pourrions-nous nourrir notre oraison, notre intimité avec le « *doux Hôte de l'âme* ». Et nous pourrions aussi par la conscience renouvelée de cette présence éviter bien des péchés. Car qui oserait pécher en présence du Père Miséricordieux et Souverain Juge ?

En ce début d'année, pour vivre toujours davantage en présence de Celui qui daigne faire en nos âmes Sa demeure, faisons nôtre cette prière de la bienheureuse Elisabeth de la Trinité : « *O mon Dieu, Trinité que j'adore, aidez-moi à m'oublier entièrement pour m'établir en vous, immobile et paisible, comme si mon âme était déjà dans l'Eternité* ».

Un immense *merci!*

Avec la reprise du bulletin, nous souhaitons adresser du fond du cœur tous nos remerciements aux abbés Roseau et Maître pour leur courage, leur ferveur et leur exemple, en des circonstances bien difficiles... Nul doute que le bon Dieu tirera de nombreux fruits de tant de larmes et de labeurs. Merci, messieurs les abbés, pour votre sacerdotal exemple qui nous pousse à l'action de grâces !

Nous tenons également à exprimer notre plus profonde gratitude à notre Supérieur de district, Monsieur l'abbé Ribeton, pour l'affection paternelle dont il a fait preuve envers les prêtres et la communauté de la Maison Padre Pio pendant toute cette année.

Nous vous assurons tous les trois de notre souvenir au saint Autel.

Abbés José Calvin, Jérôme Lebel et Benoît de Giacconi.

Aspects pratiques de la Confession

En ce début d'année, revigorés par les vacances, de bonnes résolutions s'imposent toujours... Parmi celles-ci – et il convient d'y revenir souvent comme le demande le catéchisme du Concile de Trente – la nécessité de la fréquente Confession apparaît en premier. Il n'est pas de vie chrétienne sans vie sacramentelle, et il n'est pas de vie chrétienne sans recevoir souvent les deux sacrements de l'Eucharistie et de la Pénitence.

Rappelons tout d'abord deux des effets¹ de ce dernier. Le premier est celui qui nous vient immédiatement à l'esprit, à savoir le pardon de tous nos péchés mortels et véniels. Mais le second est celui que le démon veut nous faire oublier, à savoir une grâce particulière pour la lutte contre le péché et les tentations. Nous ne repartons pas simplement guéris du confessionnal, mais mieux armés pour le combat. La stratagème du démon est en effet le suivant : « Tu n'as pas commis de péché mortel, nul besoin de te confesser, attends un peu... ». Par là il nous guide lui-même sur la pente savonneuse qui conduit justement au péché mortel. Et quand nous y sommes tombés, il nous souffle : « Idiot que tu es, pourquoi ne t'es-tu pas confessé plus tôt, regarde ce que tu as fait ! Tu ne peux pas ainsi te présenter au prêtre : c'est honteux ». Il nous enchaîne ainsi dans le désespoir et la honte d'avouer nos péchés, à l'opposé de l'espérance et de la Miséricorde offertes par le Bon Dieu.

Ce second effet du sacrement : la nouvelle armure conférée pour la lutte contre nos péchés et nos mauvaises habitudes, est donc le principal motif qui doit nous aider à venir nous confesser fréquemment². C'est ainsi que sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, Docteur de l'Eglise, se confessait tous les jours. Ce n'est pas tant en raison de la taille et du nombre de ses péchés qu'elle agissait ainsi, mais en raison des grâces salvatrices qu'elle puisait pour continuer ses efforts. Et si on juge l'arbre à ses fruits, il faut bien admettre que cela a du bon !

Après ces rappels en amont de la confession, intéressons-nous à l'accusation des péchés.

Pour cela, rappelons-nous ce qu'est un péché : **un acte volontaire contraire à la loi d'amour établie par notre Père céleste.**

Le péché est d'abord **un acte**, qui peut-être extérieur (actions, paroles, ou omission d'un acte à accomplir) ou simplement intérieur (pensée, imagination). Cela signifie qu'on ne doit pas accuser en confession des tendances³ mais des actes réellement commis. Par exemple, on ne s'accusera pas de manquer habituellement de charité, mais on accusera une médisance, une mauvaise

parole, un service omis...

Le péché est aussi un acte **volontaire**. Si l'on a pas fait « exprès », ou si on ne savait pas que tel acte n'est pas un péché (la tentation, ou les distractions involontaires dans la prière par exemple), il n'y a rien à accuser parce que ce ne sont pas des péchés. Ainsi, celui qui garde pour lui un objet qu'il croit (de bonne foi) n'appartenir à personne, n'a pas commis un vol quand bien même cet objet aurait un propriétaire. Mais dès qu'il l'apprend, il devra le rendre sans quoi il se rendrait coupable à ce moment.

Ces précisions s'avèrent nécessaires car il peut arriver, et spécialement dans le domaine des pensées, que l'on croit avoir commis des péchés qui n'existent pas, même si nous en avons été troublés. Ainsi celui auquel adviennent des pensées contre la pureté, s'il n'y a pas intérieurement consenti, n'a commis aucun péché. Il se trouve qu'elles naissent de notre nature blessée par le péché originel, ou proviennent de tentations du démon. Bien évidemment quand les mauvaises pensées naissent de nos mauvaises lectures ou de nos mauvais regards, nous en sommes responsables.

De toute façon en cas de doute, on peut s'accuser en ajoutant un prudent « peut-être » et demander les conseils du prêtre.

Pour ce qui est de l'accusation, on est tenu d'accuser tous les péchés mortels commis avec leur nombre, si possible (un médecin pratiquant l'avortement ne pourra se souvenir avec précision du nombre d'avortements opérés).

Quant aux péchés véniels, il est évident que l'on ne peut se souvenir de tous. Car comme le dit l'Écriture « le juste pêche sept fois le jour » ; et si l'on devait tous les accuser, cela ferait déjà au minimum 49 péchés par semaine. On voit bien là que ce serait absurde, d'autant qu'une communion bien faite peut déjà remettre les péchés véniels⁴. On accusera donc en confession au moins ceux que nous avons le plus de peine à avouer, car l'acte d'humilité ainsi accompli nous disposera encore mieux à une réception fructueuse du sacrement. Notons enfin cette importante remarque du Catéchisme déjà cité : « Quand on ne confesse que des péchés véniels, pour que la confession soit valide, il suffit qu'on ait le repentir de quelques uns ; mais pour obtenir le pardon de tous, il est nécessaire qu'on se repente de tous ceux qu'on reconnaît avoir commis. » Nous manifestons ce regret de tous nos péchés par l'ajout à la fin de l'aveu, des paroles suivantes : « ...et de tous ceux que j'ai oubliés ».

Il ne faudra jamais oublier non plus que l'élément le plus important de toute bonne

confession est la **contrition** de nos péchés, sans laquelle il ne peut y avoir de pardon réel⁵.

Pour l'accusation enfin, il n'est rien de plus profitable à l'âme que d'avoir une grande simplicité. Non seulement elle ressemble mieux ainsi à celle de Notre-Seigneur qui est la simplicité même, mais encore elle se met dans les dispositions du Fils Prodigue, modèle avec sainte Marie-Madeleine de tous les pénitents, fussent-ils baptisés, confirmés, ou prêtres.

Laissons pour conclure la parole à l'abbé Berto (fondateur de Pontcalec) : « *Il n'y a rien de meilleur pour briser nos défauts qu'exprimer souvent à un ami fidèle les pensées qui nous viennent à l'esprit, les paroles que nous disons, les actes que nous faisons. Ainsi, de même, ceux qui sont troublés par les tentations, ou affaiblis par le péché, trouvent auprès du prêtre, qui tient la place de notre Sauveur, les conseils qu'ils ont à suivre.* »

Suivant l'intention qu'avait Jésus-Christ lorsqu'il institua ce sacrement, la confession est le meilleur remède que nous ayons pour guérir les maladies de nos âmes. Il ne faut donc pas s'éloigner de ce sacrement mais au contraire, nous devons nous en approcher avec joie et avec confiance, et en approcher souvent, pour conserver et renforcer en nous la grâce sainte du Seigneur Dieu. »⁶

1. *Quels sont les effets du sacrement de Pénitence ?*

Le sacrement de Pénitence confère la grâce sanctifiante par laquelle sont remis les péchés mortels et aussi les péchés véniels qu'on a confessés et dont on a le repentir ; il change la peine éternelle en peine temporelle dont une partie, plus ou moins grande selon les dispositions, est même remise ; il rend les mérites des bonnes oeuvres faites avant de commettre le péché mortel ; il donne à l'âme des secours opportuns pour ne pas retomber dans le péché et remet la conscience en paix. (Catéchisme de saint Pie X)

2. *Est-il bon de se confesser souvent ?*

Il est très bon de se confesser souvent parce que le sacrement de Pénitence non seulement efface les péchés, mais encore donne les grâces nécessaires pour les éviter à l'avenir. (Id.)

3. Nos tendances à tel ou tel péché, différentes en chaque âme, sont bonnes à connaître car elles nous permettent de mieux savoir quel est notre défaut dominant et donc le point sur lequel nous avons plus d'effort à fournir. Mais seuls les actes qui en découlent sont en eux-mêmes des péchés.

4. *Quels effets produit en nous la très sainte Eucharistie ?*

Voici les principaux effets que produit la très sainte Eucharistie en celui qui la reçoit dignement :

- elle conserve et accroît la vie de l'âme qui est la grâce, comme la nourriture matérielle soutient et accroît la vie du corps ;
- elle remet les péchés véniels et préserve des péchés mortels ;
- elle produit la consolation spirituelle. (Cat. de saint Pie X)

5. Des parties du sacrement de Pénitence, quelle est la plus nécessaire ?

Des parties du sacrement de Pénitence, la plus nécessaire est la contrition, parce que sans elle on ne peut jamais obtenir le pardon des péchés, et avec elle seule, quand elle est parfaite, on peut obtenir le pardon pourvu qu'elle soit unie au désir, au moins implicite, de se confesser. (Cat. de saint Pie X)

6. Sermon du 21 mai 1927.

Le Très Saint Rosaire

EXTRAITS DE L'ENCYCLIQUE SUPREMI APOSTOLATUS OFFICIO
DE SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII (1^{ER} SEPTEMBRE 1883)

(...) Ce fut toujours le soin principal et solennel des catholiques de se réfugier sous l'égide de Marie et de s'en remettre à sa maternelle bonté dans les temps troublés et dans les circonstances périlleuses. Cela prouve que l'Eglise catholique a toujours mis, et avec raison, en la Mère de Dieu, toute sa confiance et toute son espérance. En effet, la Vierge exempte de la souillure originelle, choisie pour être la Mère de Dieu, et par cela même associée à lui dans l'œuvre du salut du genre humain, jouit auprès de son Fils d'une telle faveur et d'une telle puissance que jamais la nature humaine et la nature angélique n'ont pu et ne peuvent les obtenir. Aussi, puisqu'il lui est doux et agréable par-dessus toute chose d'accorder son secours et son assistance à ceux qui les lui demandent, il n'est pas douteux qu'elle ne veuille, et pour ainsi dire qu'elle ne s'empresse d'accueillir les vœux que lui adressera l'Eglise universelle.

Cette piété, si grande et si confiante envers l'Auguste Reine des cieux, n'a jamais brillé d'un éclat aussi resplendissant que quand la violence des erreurs répandues, ou une corruption intolérable des mœurs, ou les attaques d'adversaires puissants, ont semblé mettre en péril l'Eglise militante de Dieu.

L'histoire ancienne et moderne et les fastes les plus mémorables de l'Eglise, rappellent le souvenir des supplications publiques et privées à la Mère de Dieu, ainsi que les secours accordés par Elle, et en maintes circonstances la paix et la tranquillité publiques obtenues par sa divine intervention. De là ces qualifications d'Auxiliatrice, de Bienfaitrice, et de Consolatrice des chrétiens, de Reine des armées, de Dispensatrice de la victoire et de la paix, dont on l'a saluée. Entre tous ces titres, est surtout remarquable et solennel celui qui lui vient du Rosaire, et par lequel ont été consacrés à perpétuité les insignes bienfaits dont lui est redevable le nom de chrétien. (...)

L'efficacité et la puissance de cette prière ont été aussi expérimentées au XVI^e siècle, alors que les armées innombrables des Turcs étaient à la veille d'imposer le joug de la superstition et de la barbarie à presque toute l'Europe. Dans ce temps, le Souverain Pontife saint Pie V, après avoir réveillé chez tous les princes chrétiens le sentiment

de la défense commune, s'attacha surtout et par tous les moyens à rendre propice et secourable au nom chrétien la toute-puissante Mère de Dieu, en l'implorant par la récitation du Rosaire. Ce noble exemple, offert en ces jours à la terre et aux cieux, rallia tous les esprits et persuada tous les cœurs. Aussi les fidèles du Christ, décidés à verser leur sang et à sacrifier leur vie pour le salut de la religion et de leur patrie, marchaient sans souci du nombre aux ennemis massés non loin du golfe de Corinthe ; pendant que les invalides, pieuse armée de suppliants, imploraient Marie, saluaient Marie, par la répétition des formules du Rosaire et demandaient la victoire de ceux qui combattaient.

La Souveraine ainsi suppliée ne resta pas sourde, car l'action navale s'étant engagée auprès des îles Echinades (Curzolaires) la flotte des chrétiens, sans éprouver elle-même de grandes pertes, remporta une insigne victoire et anéantit les forces ennemies. (...)

La formule du Saint-Rosaire a été composée de telle manière par saint Dominique, que les mystères de Notre salut y sont rappelés dans leur ordre successif, et que cette manière de méditation est entremêlée et comme entrelacée par la prière de la Salutation angélique, et par une oraison jaculatoire à Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous qui cherchons un remède à des maux semblables, Nous avons le droit de croire qu'en Nous servant de la même prière qui a servi à saint Dominique pour faire tant de bien à tout le monde catholique, Nous pourrions voir disparaître de même les calamités dont souffre Notre époque.

Non seulement Nous engageons vivement tous les chrétiens à s'appliquer soit en public, soit dans leur demeure particulière et au sein de leur famille, à réciter ce pieux office du Rosaire et à ne pas cesser ce saint exercice, mais Nous désirons que spécialement LE MOIS D'OCTOBRE (de cette année) soit consacré entièrement à la Sainte Reine du Rosaire. Nous décrétons et Nous ordonnons que, dans tout le monde catholique, pendant cette année, on célèbre solennellement par des services spéciaux et splendides, les offices du Rosaire.

CALENDRIER LITURGIQUE

LUNDI 1

De la féerie

4^{ème} classe, vert. Mémoire de S. Rémy, évêque
En France, S. Rémy, 3^{ème} classe.

MARDI 2

Les saints Anges gardiens

3^{ème} classe, blanc

MERCREDI 3

Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, vierge

3^{ème} classe, blanc

JEUDI 4

Saint François d'Assise, confesseur

3^{ème} classe, blanc

VENDREDI 5

De la féerie

4^{ème} classe, vert
Mémoire des SS. Placide et ses compagnons, martyrs
1^{er} vendredi du mois

SAMEDI 6

Saint Bruno, confesseur

3^{ème} classe, blanc. 1^{er} samedi du mois

DIMANCHE 7

19^{ème} dimanche après la Pentecôte

2^{ème} classe, vert.
Solennité de Notre Dame du Rosaire

LUNDI 8

Sainte Brigitte de Suède, veuve

3^{ème} classe, blanc. Mémoire des SS. Serge et ses compagnons, martyrs.

MARDI 9

Saint Jean Léonardi, confesseur

3^{ème} classe, blanc
Mémoire des SS. Denis, Rustique et Eleuthère, martyrs
Au diocèse de Paris, S. Denis, patron 1^{ère} classe

MERCREDI 10

Saint François Borgia, confesseur

3^{ème} classe, blanc

JEUDI 11

Maternité de la Très Sainte Vierge

2^{ème} classe, blanc

VENDREDI 12

De la féerie

4^{ème} classe, vert

SAMEDI 13

Saint Edouard, roi d'Angleterre, conf.

3^{ème} classe, blanc

DIMANCHE 14

20^{ème} dimanche après la Pentecôte

2^{ème} classe, vert

LUNDI 15

Sainte Thérèse d'Avila, vierge

3^{ème} classe, blanc

MARDI 16

Sainte Hedwige, veuve

3^{ème} classe, blanc

MERCREDI 17

Sainte Marguerite Marie, vierge

3^{ème} classe, blanc.

JEUDI 18

Saint Luc, évangéliste

2^{ème} classe, rouge

VENDREDI 19

Saint Pierre d'Alcantara, confesseur

3^{ème} classe, blanc

SAMEDI 20

Saint Jean de Kenty, confesseur
3^{ème} classe, blanc

DIMANCHE 21

21^{ème} dimanche après la Pentecôte
2^{ème} classe, vert. Dimanche pour les Missions.

LUNDI 22

De la férie
4^{ème} classe, vert

MARDI 23

Saint Antoine Marie Claret, évêque et confesseur
3^{ème} classe, blanc

MERCREDI 24

Saint Raphaël, archange
3^{ème} classe, blanc

JEUDI 25

De la férie
4^{ème} classe, vert
Mémoire des SS. Chrysanthe et Darie, martyrs

VENDREDI 26

De la férie
4^{ème} classe, vert. Mémoire de S. Evariste, pape et martyr

SAMEDI 27

De la Sainte Vierge au samedi
4^{ème} classe, blanc

DIMANCHE 28

22^{ème} dimanche après la Pentecôte, fête du Christ-Roi
1^{ère} classe, blanc. Aucune mémoire du dimanche.

LUNDI 29

De la férie
4^{ème} classe, vert

MARDI 30

De la férie
4^{ème} classe, vert

MERCREDI 31

De la férie
4^{ème} classe, vert

Communicantes

BULLETIN DE LIAISON DE LA FRATERNITE SACERDOTALE SAINT-PIERRE - ARCHIDIOCESE DE LYON
Réalisation : Fraternité Saint-Pierre - Lyon
Maquette : Benoît Marion
Impression : Imprimerie Saint Joseph - Lyon



Maison Saint Padre Pio

1, chemin de petite Champagne 69340 Francheville
Tél : 04 72 16 96 05 - Fax : 04 72 16 09 75
www.communicantes.fr
fssplyon5@free.fr



Desservants

Abbé José Calvin-Torralbo Tél. 04 72 16 96 05
Abbé Jérôme Lebel Tél. 06 16 94 54 14 lebelabbe@aol.com
Abbé Benoît de Giacconi Tél. 06 62 28 81 92 abdgsp@hotmail.fr

Offrandes : Messe : 15€ Neuvaine : 150€ Trentain : 490€
Confessions : En semaine : avant et après les messes.
Dimanches et fêtes : en principe pendant les messes.

Horaires

Dimanches 8h30 : Messe lue **En semaine :** Lundi, mardi, mercredi
et Fêtes : 10h : Messe chantée jeudi et vendredi : 7h et 18h 30
11h30 : Messe lue Samedi : 9h et 11h
Vêpres et exposition à 18h.

NOUS AIDER ? - COMMENT NOUS AIDER ? - COMMENT NOUS

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider financièrement remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. N'oubliez pas de nous retourner le talon. Merci d'avance de votre générosité.

TALON

A retourner à la Fraternité Saint-Pierre
1, chemin de la Petite Champagne
69340 Francheville

M. M^{me} M^{lle}
Prénom :
Adresse :
vous informe d'un virement mensuel sur votre compte, d'un montant de€ que vous recevrez à partir du : (date) :

ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte :
vous demande de bien vouloir virer, le de chaque mois, la somme de €
à partir du/...../..... (inclus) jusqu'au/...../..... (inclus).
sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :
Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340 Francheville
CL Lyon VICTOR-HUGO 30002
Guichet : 01042
COMPTE : 0000079277F
Clé RIB : 40
Date et signature :